

Base nautique

2 promenade Barbey d'Aurévilly - BP131 50270, Barneville-Carteret



Présentation

Le site du projet se trouve dans un contexte privilégié, entre mer, nature verdoyante et édifices traditionnels en pierre. Un grand soin a été apporté lors de la dernière réalisation du quai pour perpétuer les assemblages de pierres traditionnelles constituant les quais d'origine. Ce projet de pôle nautique tien à développer cette ligne, tant dans sa matérialité que dans son usage, afin que le bâtiment en fasse intégralement parti. Les espaces portuaires sont confrontés à l'horizon, les constructions de bord de mer semblent toujours petites faces aux éléments. "Habiter le quai" est un élément fédérateur de l'image du bâtiment qui offrira à tous le spectacle de la vie du port, la vue sur la pointe dunaire, qui constituera un signal depuis la mer et qui sera lié à la ville. Le bâtiment aura donc différents rapports d'échelle, tant dans le lointain paysage en appartenant au quai, qu'à l'échelle des usagers. Le bâtiment fait parti du parcours piéton le long du littoral, et l'enrichit. Il sera un événement fonctionnel, abri, belvédère ; un lieu de détente dans la promenade. Au même titre que la Potinière. Le projet intègre des parcours/flux différenciés entre public et usagers. Lauréat dans la catégorie Loisirs et culture et prix du jeune public Collège au Palmarès de l'architecture et de l'aménagement de la Manche dans le cadre du Prix de l'architecture et de l'aménagement normand 2018. Le jury a aimé :

- l'implantation sur le site
- l'accès au toit terrasse
- le travail des gardes-corps
- le maintien de la promenade littorale
- l'élégance et l'évidence du projet

- la qualité de la réalisation

Mots clés GARDE-CORPS - IMPLANTATION - TOITURE-TERRASSE - ZINC

Concepteur(s) Atelier Nord-Sud - architectes - VISTE Jean-Marc - architecte

Maître(s) d'ouvrage(s) Communauté d'agglomération Le Cotentin

Types de réalisation Equipement sportif - Equipement touristique et de loisirs

Année de réalisation 2015

Surface(s) 1300 m2

Coûts Non communiqué

Crédit photos Cyrille Lallement

Date de mise à jour 13/02/2019





